

■ **Atelier d'horlogerie BCR Sàrl**, à Le Lieu, La Chaumaine. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts : 14 mars 2002. But : exploitation d'une entreprise dans le domaine du montage, de la fabrication et la réparation de pièces d'horlogerie et de montres; vente de montres et de bijoux. Capital social entièrement libéré : CHF 50'000. Apport en nature selon contrat du 14 mars 2002 et bilan au 31 décembre 2001 : actifs (CHF 128'445.75) et passifs (CHF 38'728.20) de la raison individuelle Bernard Richoz, au Lieu, soit un actif net de CHF 89'717.55, acceptés pour ce prix, dont CHF 50'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 39'717.55 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés-gérants avec signature individuelle : Bernard Richoz, avec une part de CHF 26'000, et Catherine Richoz, avec une part de CHF 24'000, tous deux d'Ursy, au Lieu. Organe de publicité : Feuille officielle suisse du commerce.
Journal no 2989 du 19.03.2002
(00399038 / CH-550.1.029.052-3)